

ALERTE INFO

Droits des agents et statut menacés !

Le SNEPAP-FSU 974 dénonce avec force les nouvelles attaques faites aux droits des agents, et à leur statut. Après le choix de recourir à une pseudo formation imposée à tous les agents du SPIP 974 et sans lien avec leurs attentes et besoins, (pour la « modique » somme de 25000 € au bas mot) il s'avère qu'un faisceau d'indices concordants nous permet de croire que la MSPOM, envisage sans scrupules de proposer des postes vacants de titulaires, sur l'antenne SPIP Ouest -CD Le Port.

Il s'agirait de mises à disposition, décidées hors CAP, sous la condition de « renoncer » à la sur rémunération attribuée aux titulaires en poste en outre-mer.

Ce qui n'était présenté que comme des hypothèses il y a quelques semaines, s'est traduit par, au moins, une proposition concrète, faite à un agent n'ayant pas obtenu sa mutation à la Réunion à la dernière CAP.

A notre connaissance, l'agent a refusé cette « proposition malhonnête »

Il faut rappeler la situation de l'antenne SPIP du Port: en synthèse un sous effectif chronique depuis quelques années, 2 postes pourvus à la CAP mais sans arrivées effectives, et le décès brutal d'un collègue, il y a quelques semaines.

Au final, 50 % de contractuels, une équipe en très grande difficulté professionnelle et humaine.

Dans ce contexte ultra dégradé, oser émettre de telles propositions nous apparaît indigne, infâme, injustifiable!

En synthèse, sens du service public : 0 . Respect des agents dans leur dignité, droits et statut : 0

Ce qui est affligeant, et le mot est faible, est la manière dont la Direction du SPIP, DFSP/IP et DPIP de l'antenne ouest, se fait le relais, sans foi ni Loi, de procédés aussi iniques!

Quand l'opportunisme et la perversité se conjuguent: affichons des moyens, une volonté de réduire les Risques Psycho Sociaux, invoquons la détresse d'une équipe ... pour s'attaquer en réalité aux droits et statut des agents.

Après le recours aux contractuels, non formés et mal payés, voilà poindre une nouvelles catégorie d'agents : des fonctionnaires titulaires en « CDD », « précaires » jusqu'à la prochaine CAP !!! Procédés discriminatoires assumés?!

Localement, nous continuons à nous questionner sur le sens de ces groupes de travail nationaux sur les RPS, face à cette mascarade, sans doute généralisable à de nombreux SPIP.